

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Offices extraordinaires, titulaires et ordo des fidèles. — II Le tableau de la cathédrale. — III Ecole normale de filles. — IV Ordinations. — V La mère chrétienne d'autrefois. — VI La chanson de l'écho. — VII Les prières pour la conversion de l'Angleterre. — VIII Nominations ecclésiastiques. — IX Session du Bureau central des examinateurs de la province de Québec. Année 1899. — X Aux prières. — XI Léon — XII Chronique romaine — XIII Prières des Quarante-Heures, fêtes de la semaine.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathédrale. — *Judi, le 14*, fête de l'Exaltation de la sainte Croix. — La relique de la vraie Croix sera exposée tout le jour et vénérée à 7,30 heures du soir.

TITULAIRES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTREAL

Dimanche, le 24 septembre

Dans les paroisses des Saints-Anges, de Saint-François d'Assise, de Saint-Placide, de Saint-Bruno et de Saint-Emile, on anticipe au 24 sept. la SOLENNITÉ DE SAINT-MICHEL.

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Fête du titulaire de Notre-Dame-de-la-Merci ; solennité de ceux de Saint-Janvier, de Saint-Eustache et de Saint-Lin.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité du titulaire de Saint-Mathieu (Belœil.)

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité du titulaire de Saint-Janvier (Weedon). J. S.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 10 septembre

DIOCÈSES DE MONTRÉAL ET DE VALLEYFIELD. — Fête du SAINT-NOM DE MARIE, 1e cl. ; mémoire du 16e dim. après la Pent. ; préface de la sainte Vierge ; Ev. du dim. à la fin. — Aux II vêpres, mém. du dim.

DIOCÈSES DE SAINT-HYACINTHE ET DE SHERBROOKE. — Solennité de la *Nativité de la sainte Vierge*, 2e cl. ; messe du 8 sept. ; mémoires de S. Nicolas *Tolentine* et du 16e dim. après la Pent. ; préface de la sainte Vierge ; Ev. du dim. à la fin. — Aux II vêpres, mém. 1o de S. Nicolas *Tolentine*, 2o du dim., 3o des SS. Prote et Hyacinthe (du 11). J. S.

LE TABLEAU DE LA CATHEDRALE



deux reprises déjà, nous avons parlé du tableau gracieusement offert à la cathédrale de Montréal par le gouvernement français.

La toile exécutée par M. Ernest Laurent, premier prix de Rome, vient d'arriver à Montréal.

Nos lecteurs savent qu'elle représente une scène historique, à la fois religieuse et nationale : « La première messe célébrée à Ville-Marie. » La composition du tableau leur est également connue, puisque la *Semaine* en a déjà donné une description détaillée, extraite des notes fournies par l'auteur lui-même.

Quelques modifications, réclamées par le souci de l'exactitude historique, ou suggérées par une connaissance plus parfaite des lieux et du coloris de notre ciel canadien, ont été apportées, par le peintre, à la maquette qu'il avait tout d'abord soumise à l'appréciation de Mgr l'archevêque et du distingué consul de la République française en Canada.

Il ne nous a pas été possible encore de juger de l'effet de la toile elle-même ; cette toile ne devant être déroulée qu'une fois avant d'être appliquée au mur de la cathédrale, et le départ de Mgr Bruchési, pour un voyage de quelques semaines, remettant à plus tard la cérémonie d'inauguration.

Mais nous apprenons de source autorisée qu'à Paris, où il a été exposé, le tableau de M. Laurent a reçu de grands éloges de la part d'une foule de connaisseurs. Une autre garantie de succès que nos lecteurs apprécieront, c'est que l'auteur, nous citons ses propres paroles, pense avoir développé et réalisé toutes les promesses de son esquisse, avec, en plus, un sentiment de grande conviction et de sincère recueillement.

Rien ne pouvait être plus conforme aux vœux de nos populations, restées si profondément attachées aux traditions de foi et de patriotisme des fondateurs de Montréal.



UR proposition ecclésiastique, blique,

Le gouvernement d'institutions, après l'archevêque et les sœurs entre les mains de la nouvelle école.

Des établissements Laval à Québec et fonctionnent depuis ainsi que les maisons ne cessent de partir. La vieille école normale de cette institution n'a pas eu le succès de faire une enviable

Il était juste que les intérêts de l'institution privée d'un pareil avantage se comprennent. Et, comme au zèle de Mgr l'archevêque, la ville de Montréal, fondée sur des promesses de brillantes études

Telle qu'organisée, désirable au triple point de vue religieux et patriotique de la Congrégation dans tout le pays, a été favorisée par les sœurs de la Congrégation de M. l'abbé Verreau, le directeur de jeunes gens, a bien mérité de ce secours précieux de se

ECOLE NORMALE DE FILLES

Congrégation de Notre-Dame

SUR proposition de Mgr Bruchési, adoptée par les membres ecclésiastiques et laïques du Conseil de l'Instruction publique, une Ecole normale de filles a été fondée à Montréal.

Le gouvernement, dont relèvent d'une façon particulière ces sortes d'institutions, après délibération et entente parfaite avec Mgr l'archevêque et les sœurs de la Congrégation Notre-Dame, a remis entre les mains de cette dernière communauté la direction de la nouvelle école.

Des établissements similaires pour les jeunes gens, l'Ecole normale Laval à Québec et l'Ecole normale Jacques-Cartier à Montréal, fonctionnent depuis assez longtemps ; et les instituteurs sortis de ces maisons ne cessent de donner pleine satisfaction sous tous les rapports. La vieille capitale avait aussi depuis quelques années son Ecole normale de filles, dirigée par les religieuses ursulines. Cette institution n'a pas été lente à obtenir les meilleurs résultats et à se faire une enviable réputation.

Il était juste que la métropole canadienne ne fût pas plus longtemps privée d'un pareil avantage. Les personnes chargées de promouvoir les intérêts de l'instruction primaire dans la Province de Québec le comprirent. Et, comme nous le disions au début de cet article, grâce au zèle de Mgr l'archevêque et au concours de toutes les bonnes volontés, la ville de Montréal est enfin dotée d'une Ecole normale de filles, fondée sur des bases largement conçues et propres à faire concevoir de brillantes et solides espérances.

Telle qu'organisée, cette école donnera, en effet, toutes les garanties désirables au triple point de vue de la formation intellectuelle, morale et religieuse de nos futures institutrices. La compétence des sœurs de la Congrégation Notre-Dame, depuis longtemps reconnue dans tout le pays, a été constatée dans les différentes expositions universelles qui ont marqué cette dernière moitié du dix-neuvième siècle. M. l'abbé Verreau, le dévoué et savant principal de notre Ecole normale de jeunes gens, a bien voulu promettre à l'institution naissante le secours précieux de ses lumières et de sa longue expérience. Quelques

professeurs laïques, renommés pour leurs aptitudes spéciales, ont été chargés de l'enseignement de certaines matières où ils excellent. Enfin, toute la formation des élèves aura pour fondement une foi ferme, une instruction religieuse approfondie, une piété éclairée, une vie simple et laborieuse au milieu de compagnes choisies.

En voilà, certes, suffisamment pour que nous soyions autorisé à recommander avec instance l'Ecole normale de filles de Montréal.

* * *

Mais il faut bien s'entendre sur le but de cet établissement.

Préparer pour les familles et, plus spécialement, pour les écoles de la Province des institutrices capables et dignes, vraiment à la hauteur de leurs devoirs ; assurer, en même temps, un avenir honorable à ces jeunes filles de franche bonne volonté et douées des aptitudes indispensables au succès de leur mission, telle est la fin que l'on s'est proposée en fondant la nouvelle Ecole normale.

Destinée uniquement aux aspirantes à la carrière de l'enseignement, l'école a donc pour objet de donner à celles qui, par attrait ou par nécessité de position, aspirent à devenir de bonnes institutrices chrétiennes, une complète et consciencieuse formation professionnelle.

Les programmes d'études comportent avant tout cet ensemble de connaissances solides, étendues et variées, acquises lentement et progressivement, qui constituent une sérieuse instruction.

Ce n'est pas un couvent dans l'acception usuelle du mot, ce n'est pas non plus une académie ni un grand pensionnat où peuvent être admises de jeunes enfants ou même les jeunes filles qui ne se destinent pas à l'enseignement ; non c'est exclusivement une pépinière de futures institutrices, une école de préparation régulière à l'enseignement dans les différents degrés de l'instruction primaire, soit élémentaire, soit modèle, soit académique.

On le comprend maintenant : si l'Ecole normale ouvre toutes grandes ses portes aux institutrices de l'avenir, elle ne peut pas, par contre, recevoir dans son sein indifféremment toutes les élèves qui se présentent. Autrement, il y aurait risque de surcharger les programmes, de fausser l'esprit de la maison, ou tout au moins de compliquer son organisation et la marche des études sans profit réel pour personne. Car, dans ce milieu spécial, essentiellement professionnel et pédagogique, il est important que toutes choses concourent à la même fin : études, enseignement, exercices d'application et relations.

D'ailleurs les parents trouveront amplement dans nos autres mai-

sons d'éducation t
non destinées à d

Ce principe ét
familles de dirige
reuses de se cons
quelques années d

La méthode ad
Elle se prête à te
de la société et le
sans crainte d'alté
bénéficier de tous
faciliter, relever et
directrices, enfin,
l'estime, l'intellige
pour les initier a
les exercer à la pi
ment sans lequel il

Dans ces conditi
formées à l'Ecole n
vices seront recher
Et en retour des su
leur savoir et leurs
fera partout un dev
au point de vue soc

CONDITIONS D'ADI
est ouverte à toute
mation sérieuse em
morales, joint au de
aptitudes donnant u

L'honorabilité de
scolaires, le tout co
examen : telles sont

L'examen porte
l'arithmétique jusq
préliminaires de gé
contenues dans le ca

sons d'éducation tout ce qu'ils peuvent réclamer pour les enfants non destinées à devenir institutrices plus tard.

* *

Ce principe étant posé et bien compris, nous recommandons aux familles de diriger vers l'Ecole normale toutes les jeunes filles désireuses de se consacrer à l'enseignement. Pour celles-là, un séjour de quelques années dans un tel milieu aura des avantages inappréciables.

La méthode adoptée donnera inévitablement de bons résultats. Elle se prête à tous les compléments qu'exigent les besoins actuels de la société et le progrès des connaissances modernes ; elle permet, sans crainte d'altérer les traditions certaines qui la constituent, de bénéficier de tous ces moyens que les travaux récents ont créés pour faciliter, relever et perfectionner le grand art de l'enseignement. Les directrices, enfin, ne négligeront rien pour inspirer aux élèves l'estime, l'intelligence et l'amour de leur noble mais difficile mission ; pour les initier aux méthodes pédagogiques les plus efficaces ; pour les exercer à la pratique de l'enseignement, et à celle du dévouement sans lequel il ne peut y avoir de vraie éducatrice.

Dans ces conditions, n'est-il pas permis d'assurer que les jeunes filles formées à l'Ecole normale seront des institutrices modèles ? Leurs services seront recherchés par les familles et les commissions scolaires. Et en retour des succès qui ne manqueront pas de mettre en évidence leur savoir et leurs aptitudes pédagogiques, espérons-le, aussi, on se fera partout un devoir de leur ménager une situation honorable, tant au point de vue social que financier.

* *

CONDITIONS D'ADMISSION — L'Ecole normale de filles de Montréal est ouverte à toute jeune fille qui, déterminée à se prêter à une formation sérieuse embrassant ses facultés physiques, intellectuelles et morales, joint au désir de se livrer à l'enseignement des qualités et aptitudes donnant une espérance fondée de réussite.

L'honorabilité de la famille, l'amour de l'étude, quelques succès scolaires, le tout constaté par des lettres de recommandation et un examen : telles sont les conditions exigées pour toutes les élèves.

L'examen porte sur l'orthographe, les éléments de la grammaire, l'arithmétique jusqu'aux règles de trois exclusivement, les notions préliminaires de géographie et les notions d'instruction religieuse contenues dans le catéchisme du diocèse.

L'aspirante institutrice devra, en outre, être munie d'un certificat de baptême. Car il lui faut avoir seize ans pour être admise à suivre les cours de la première année, et dix-sept ans pour entrer en seconde année.

* * *

CONDITIONS FINANCIÈRES. — Des bourses sont accordées lorsque la position des parents, jointe à une aptitude particulière de l'élève, motive cette faveur. Ces bourses au nombre de cinquante, sont de \$24.00 chacune.

Le prix régulier de la pension est de \$60.00 pour dix mois, payables d'avance en un seul versement ; ou par trimestres, aux mois de septembre, janvier et mai.

Les fournitures classiques restent à la charge des familles qui doivent verser, de plus, à l'entrée de l'élève une somme de \$5.00, pour les frais d'installation et d'infirmerie en cas de maladie.

Pour tout autre renseignement, on est prié de s'adresser à la maîtresse générale des études, Congrégation Notre-Dame, rue Saint-Jean-Baptiste, Montréal.

MM. les curés du diocèse de Montréal se conformeront au désir de Mgr l'archevêque en lisant cet article du haut de la chaire, et en le commentant de manière à faire comprendre aux familles tous les avantages de la nouvelle Ecole normale.

ORDINATIONS

DIMANCHE, le 3 septembre, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, par Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, ont été ordonnés :

Minorés :

Pour le diocèse de Montréal : MM. J.-A. Bélanger, A. Héту, H. Magnan.

Sous-diacre :

Pour le diocèse de Montréal : M. G. de Grandpré.

Diacres :

Pour le diocèse de Montréal : MM. E. Dugas, N. Fauteux, A. Papineau.

Prêtre :

Pour le diocèse de Montréal : M. J. Jetté.

La mère



A Semaine
rable
anecdo
jadis se faire res
vie une tremp

« Ma mère, dit
fants. Un jour
frères et moi ; el
bons l'échine, ma
la verge en murr
lère.

« Le lendemain
les mains croyan
jour, nous étions
rible verge, en di
jourd'hui je ne le
fruit. Allons, en p

« Elle garda su
avait prise sur le
ainé avait deman
prochables, la mè
meur, je m'en irai
lendemain à son r
chemises et ses t
c'est ton paquet. Y
ici. — Mais... — P

« C'était catégor
dire adieu. Nous a
la mère ; défense
Personne ne bouge
soir, vers 9 heures,
ne lui adressa poin
on ne sembla poin
tous partis aux cha
dans ses mains. Le

La mère chrétienne d'autrefois



A *Semaine de Saint-Dié*, en racontant la vie d'un vénérable prêtre de ce diocèse, cite sur son enfance cette anecdote qui montre comment les parents savaient jadis se faire respecter de leurs enfants et leur donner pour la vie une trempe virile :

« Ma mère, dit M. Idoux, était restée veuve avec quatre enfants. Un jour nous avions été désobéissants, deux de mes frères et moi ; elle attrape une verge et la brandit. Nous courbons l'échine, mais l'orage ne tombe pas. Nous la voyons jeter la verge en murmurant : — Non, pas aujourd'hui, je suis en colère.

« Le lendemain se passe sans encombre, nous nous frottons les mains croyant tout oublié. Erreur profonde ! Le troisième jour, nous étions encore au lit qu'elle entre armée de la terrible verge, en disant : — Hier j'étais encore fâchée ; mais aujourd'hui je ne le suis plus, aujourd'hui je puis corriger avec fruit. Allons, en place. Et nous eûmes notre « ciglée »

« Elle garda sur les hommes, ajoutait-il, l'autorité qu'elle avait prise sur les enfants. Un dimanche au soir, mon frère aîné avait demandé la permission de sortir avec des amis irréprochables, la mère refusa. — C'est comme cela, dit-il avec humeur, je m'en irai. Mais il n'insista point et gagna son lit. Le lendemain à son réveil, il trouva, rangées sur une chaise deux chemises et ses hardes — Tiens, qu'est-ce que cela ? — Cela, c'est ton paquet. Va-t-en ailleurs, puisque tu n'es plus bien ici. — Mais... — Pas de mais...

« C'était catégorique, il fit son paquet, tristement, et vint nous dire adieu. Nous allions lui faire la conduite. — Restez ici, dit la mère ; défense de l'accompagner, même jusqu'à la porte. Personne ne bougea, mais tout le monde avait le cœur gros. Le soir, vers 9 heures, au moment de la prière, il rentra ; mais on ne lui adressa point la parole. Le lendemain matin également, on ne sembla point prendre garde à sa présence. Nous voilà tous partis aux champs, le laissant seul près du foyer, la tête dans ses mains. Le second jour, il se hasarda à dire, au moment

munie d'un certificat
e admise à suivre les
entrer en seconde

accordées lorsque la
ticiulière de l'élève,
cinquante, sont de

00 pour dix mois,
trimestres, aux mois

re des familles qui
e somme de \$5.00,
le maladie.

de s'adresser à la
re-Dame, rue Saint-

rmeront au désir de
le la chaire, et en
aux familles tous les

appelle de l'Hôtel-
chési, archevêque

nger, A. Héty, H.

pré.

, N. Fauteux, A.

où la mère distribuait à chacun sa tâche pour la journée. — Et moi, vous ne me commandez rien ?

« — Quand tu sauras obéir, on te commandera.

« — Mère je vous jure d'obéir.

« — Toujours ?

« — Toujours.

« — Sans discuter ?

« — Sans discuter.

« — Alors va reprendre ta place.

« — Et il avait 22 ans alors. A 30 il en eût été de même ».

« La sensiblerie de nos jours jetterait sans doute les hauts cris devant de tels moyens employés par une mère à l'égard de ses fils ; ils avaient pourtant du bon, à en juger par les hommes que formait cette éducation. »

LA CHANSON DE L'ECHO

RODANT triste et solitaire
Dans la forêt du mystère,

J'ai crié, le cœur très las :

« La vie est triste ici-bas ! »

L'écho m'a répondu : *Bah !*

Puis d'une voix si touchante :

« Echo ! la vie est méchante ! »

L'écho m'a répondu : *Chante !*

« Echo ! écho des grands bois !

« Lourde, trop lourde est ma croix ! »

L'écho m'a répondu : *Crois !*

« La haine en moi va germer :

« Dois-je rire ou blasphémer ? »

Et l'écho m'a dit : *Aimer !*

Comme l'écho des grands bois

Me conseilla de le faire,

J'aime, je chante et je crois.

... Et je suis heureux sur terre !

Théodore BOTRES.

Po

SON Em
minst
évêq
ques passages :

« L'Angleterre des plus vives. laïques essayen en faisant pro avouent public l'Eglise catholi mais de Dieu, privé de la rein ces questions. l reconnaîtront la ces décisions se pratiques de l'E en principe l'au sion de croire e :

« Toutes ces restriction aucun en doute la ces hommes de :

« L'unique ger refus absolu de couter sa voix.

« Ce n'est pas à troverse *in persua* c'est une inondat rons l'obtenir qu pourrons rien.

« C'est dans de ment les yeux ve ançons des regai

LES PRIERES

Pour la conversion de l'Angleterre

SON Eminence le cardinal Vaughan, archevêque de Westminster, a écrit à Son Eminence le cardinal Perraud, évêque d'Autun, une lettre dont nous tenons à citer quelques passages :

« L'Angleterre traverse pour le moment une crise religieuse des plus vives. Un grand nombre de ministres anglicans et de laïques essaient de rétablir les exercices religieux de l'Eglise, en faisant profession de certaines doctrines catholiques. Ils avouent publiquement que les doctrines et la discipline de l'Eglise catholique ne dépendent pas des hommes uniquement, mais de Dieu, et que les tribunaux civils, tels que le Conseil privé de la reine et le Parlement, n'ont aucun droit à trancher ces questions. Ils vont encore plus loin et déclarent qu'ils ne reconnaîtront les décisions des évêques anglicans qu'en tant que ces décisions se trouveront d'accord avec les doctrines et les pratiques de l'Eglise catholique. En d'autres termes, ils rejettent en principe l'autonomie d'une Eglise nationale, et font profession de croire en l'Eglise catholique au delà des mers.

« Toutes ces déclarations ont été faites ouvertement, sans restriction aucune, et sans crainte ; et il est impossible de révoquer en doute la sincérité, la piété et le désir que manifestent ces hommes de suivre l'attrait et les inspirations de la grâce.

« L'unique germe du protestantisme qui leur reste, c'est leur refus absolu de reconnaître l'autorité du chef de l'Eglise et d'écouter sa voix.

« Ce n'est pas à nous de lutter avec eux, de faire de la controverse *in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis* ; ce qu'il faut c'est une inondation de la grâce divine, et ceci nous ne pourrons l'obtenir que par la prière. Mais que faire ? Seuls, nous ne pourrons rien.

« C'est dans de tels moments que nous tournons instinctivement les yeux vers le successeur de saint Syagrius, et que nous lançons des regards suppliants vers Autun. Par ces regards,

nous demandons avec confiance un secours spécial à la France catholique, celui de faire établir à notre intention, dans tous les diocèses français, l'archiconfraternité de Notre-Dame de la Compassion.

« Nous serions heureux aussi que le clergé de la France entière suivit l'impulsion donnée jadis par Mgr de Quélen, archevêque de Paris, qui avait généreusement suggéré à son clergé la pensée d'offrir chaque jeudi le saint sacrifice de la messe pour la conversion de l'Angleterre.

« Ainsi ce que nous voulons, ce que nous désirons le plus pendant cette crise religieuse, je le répète, ce sont des prières, des prières et encore des prières. »

Nominations ecclésiastiques

PAR décision de Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, ont été nommés :

- M. le chanoine Alfred Archambeault, vice-gérant ;
- M. l'abbé Emile Roy, chancelier ;
- M. l'abbé L. Callaghan, vice-chancelier ;
- M. l'abbé V. Dupuis, curé de Saint-Cuthbert, en remplacement de M. l'abbé A. Brien, qui se retire du saint ministère ;
- M. l'abbé A. Corbeil, curé de Saint-Philippe, en remplacement de M. l'abbé G. Laporte, qui se retire du saint ministère ;
- M. l'abbé A. Mandeville, curé de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix ;
- M. l'abbé J. Saint-Denis, curé de Saint-Basile ;
- M. l'abbé C. Rochon, curé de Saint-Augustin, en remplacement de M. l'abbé A. Laporte, qui se retire du saint ministère ;
- M. l'abbé J. Lafortune, curé de Saint-Hypolite ;
- M. l'abbé J. Richard, curé de la nouvelle paroisse de Verdun (Notre-Dame-des-Sept-Douleurs) ;
- M. l'abbé E. Lafortune, desservant de Saint-Pierre-aux-Liens ;
- M. l'abbé A. Daigneault, aumônier du Précieux-Sang ;
- M. l'abbé A. Curotte, professeur au grand séminaire de Montréal ;
- M. l'abbé A. Ethier, professeur au collège de Montréal ;
- M. l'abbé J.-B. Morin, vicaire à Saint-Jean-Baptiste, Montréal ;

M. l'abbé S. C.
M. l'abbé Z.
M. l'abbé J. J.
M. l'abbé T.
M. l'abbé E.
M. l'abbé G.
M. l'abbé E. J.
M. l'abbé J.-D.
M. l'abbé O. J.
M. l'abbé E. J.
M. l'abbé T. L.
M. l'abbé E. I.
M. l'abbé A. I.
M. l'abbé J. A.
M. l'abbé P. M.
M. l'abbé O. L.
M. l'abbé R. G.
M. l'abbé R. C.

SESSI

Des exami

E 1er et)
se sont
d'accor
seignement qui
dernier.

Mgr J.-C. K.-La
noine Dauth, de l
naire de Sherbroc
field, MM. J. Ahe
Cartier, de Montr
Montréal, M. l'in
dévoué secrétaire
Les délibération

M. l'abbé S. Comtois, vicaire à Berthier ;
 M. l'abbé Z. Cardin, vicaire à Varennes ;
 M. l'abbé J. Dupras, vicaire à Saint-Charles, Montréal ;
 M. l'abbé T. Beaudry, vicaire à Saint-Remi ;
 M. l'abbé E.-J. Auclair, vicaire à Saint-Joseph, Montréal ;
 M. l'abbé G. Fonrouge, vicaire à Longueuil ;
 M. l'abbé E. Poitras, vicaire à Saint Vincent-de-Paul, Ile-Jésus ;
 M. l'abbé J.-M. Vigneault, vicaire à Chambly ;
 M. l'abbé O. Mousseau, vicaire à Saint-Jacques-de-l'Achigan ;
 M. l'abbé E. Beaulac, vicaire au Sacré-Cœur, Montréal ;
 M. l'abbé T. Lafontaine, vicaire à Notre-Dame, Montréal ;
 M. l'abbé E. Leblanc, vicaire à Saint-Gabriel-de-Brandon ;
 M. l'abbé A. Perreault, vicaire à Joliette ;
 M. l'abbé J. Aubry, vicaire au Sacré-Cœur, Montréal ;
 M. l'abbé P. Michaud, vicaire à Saint-Barthélemi ;
 M. l'abbé O. Lachapelle, vicaire à Saint-Philippe ;
 M. l'abbé R. Granger, vicaire à Saint-Edouard, Montréal ;
 M. l'abbé R. Cadieux, vicaire à Laprairie.

SESSION DU BUREAU CENTRAL

Des examinateurs catholiques de la province
de Québec. Année 1899.

 E 1er et le 2 du courant les membres du Bureau central se sont réunis à Québec, au Palais législatif, afin d'accorder les diplômes aux candidats au brevet d'enseignement qui ont subi leurs examens les 27, 28 et 29 juin dernier.

Mgr J.-C. K.-Laflamme présidait ; étaient présents : M. le chanoine Dauth, de Montréal, M. l'abbé Roy, supérieur du Séminaire de Sherbrooke, M. l'abbé Neveu, du séminaire de Valleyfield, MM. J. Ahern et C.-J. Magnan, de l'école normale Jacques-Cartier, de Montréal, M. Tompkins, professeur au collège de Montréal, M. l'inspecteur d'école Brault, et M. J. N. Miller, le dévoué secrétaire du Bureau.

Les délibérations ont duré deux longues journées. La correc-

tion des compositions par les membres du Bureau s'est faite du 1er juillet au 1er août.

Le total des candidats qui se sont présentés aux derniers examens se chiffre à 1480, soit 856 pour le brevet élémentaire, 612 pour le brevet modèle, et 12 pour le brevet d'académie.

Sur ce nombre 846 ont obtenu un diplôme : ce qui donne 634 refusés ; ainsi 58 pour cent ont été admis et 42 pour cent renvoyés. C'est à peu près le même *pourcentage* que l'année dernière. Mais si l'on considère que le Bureau a rendu les examens plus difficiles cette année que l'année dernière, qui était la première année d'épreuve du Bureau nouvellement créé, nous pouvons affirmer que dans la préparation des examens il y a eu un progrès marqué cette année.

Les épreuves sur l'histoire du Canada ont été trouvées très satisfaisantes par les correcteurs. On se rappelle que l'année dernière le Bureau central avait constaté que l'enseignement de l'histoire nationale laissait beaucoup à désirer dans nos écoles. Immédiatement, *L'Enseignement Primaire* jeta le cri d'alarme et supplia, à maintes reprises, le personnel enseignant de la province d'accorder une attention spéciale à cette branche importante de nos programmes scolaires. Cet appel a été entendu, car, sur quinze cents candidats il ne s'en trouve pas cinquante qui ont échoué sur cette matière.

Voici d'autres détails : candidats pour brevet d'académie, 12—admis, 8 ; candidats pour brevet modèle, 612—admis, 366 ; candidats pour le brevet élémentaire, 856—admis, 472.

Voici les branches sur lesquelles un grand nombre de candidats étaient préparés d'une manière insuffisante :

Arithmétique — encore FAIBLE à tous les degrés.

Tenue des livres — (degré élémentaire) — MAL

Dessin — généralement FAIBLE.

Composition — (degré modèle) — FAIBLE.

Composition : (degré élémentaire) TRÈS FAIBLE.

Pédagogie — (degré modèle) encore UN PEU FAIBLE.

Pédagogie — (degré élémentaire) TROP FAIBLE.

Composition anglaise — encore FAIBLE à tous les degrés.

Bienséances — TRÈS FAIBLE à tous les degrés.

Lecture à haute voix — MÉDIOCRE au cours élémentaire, encore trop faible au cour modèle. Aucune expression dans la lecture ;

la prononciation

On chante en l

Art épistolaire

Maintenant

trouvées très s

Histoire du t

aux deux autr

Histoire de F.

Dictée (modè

Geographie —

Ecriture — a

de St-Hyacinth

Grammaire fi

Grammaire a

Lois scolaires

Histoire saint

Tenue des livr

Mesurage — t

Toutes les m

préparées.

Nous croyon

reau sera partic

Pédagogie, Co

Sr Pierre de la

Charité de la Pr

Sr Saint Ména

Congrégation de

Mme Stanislas

Anne de Stuckle

Melle Adéline

M. J.-E.-Alphor

la prononciation est défectueuse et l'articulation souvent nulle. On chante en lisant.

Art épistolaire — (degré élémentaire) TRÈS FAIBLE.

Maintenant les épreuves sur les matières suivantes ont été trouvées très satisfaisantes :

Histoire du Canada — bien au degré élémentaire et très bien aux deux autres degrés.

Histoire de France et d'Angleterre — très bien.

Dictée (modèle) — satisfaisant.

Geographie — grande amélioration mais encore un peu faible.

Ecriture — amélioration notable : surtout dans les Bureaux de St-Hyacinthe, Nicolet et Hull.

Grammaire française — très bien à tous les degrés.

Grammaire anglaise — il y a eu progrès.

Lois scolaires — il y a eu progrès.

Histoire sainte — généralement très bien.

Tenue des livres — (modèle) — bien.

Mesurage — très bien.

Toutes les matières du degré académique ont été très bien préparées.

Nous croyons devoir avertir qu'à sa prochaine session le Bureau sera particulièrement sévère pour les branches suivantes :

Pédagogie, Composition, Arithmétique et Dictée.

(L'Enseignement Primaire).

AUX PRIERES

Sr Pierre de la Croix, née Marie-Emma Roy, des Sœurs de Charité de la Providence, décédée à Saint-Jean-de-Dieu.

Sr Saint Ménard, née Marie-Evéline Caisse, des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Mme Stanislas Dorais, née Albina Bourdon, décédée à Sainte-Anne de Stuckley.

Melle Adéline Ritchot, décédée à Montréal.

M. J.-E.-Alphonse Méthot, médecin, décédé aux Trois-Rivières.

LEON XIII

CHRONIQUE ROMAINE

VOICI à Rome l'été avec son sirocco et les chaleurs. Le roi, les ministres, les députés, les ambassadeurs et les colonies vont fuir la ville et se disperser sur les plages de l'Adriatique ou les stations du Nord. La cité sainte semblera, comme la ville arabe, frappée de sommeil et de mort. Seul Léon XIII reste à son poste. Vieillard intrépide, infatigable travailleur, couvert de gloire et d'infinis labeurs, il est le captif de son droit et le devoir l'attache au seuil du Vatican. Léon XIII se plaint rarement de cette solitude. Parfois, avec un sourire de ses lèvres amicales, il dit : « Tous ces jeunes gens prennent des vacances ; moi, le plus vieux, je n'en ai point. » Il transforme cet isolement en une chose féconde. Jamais son génie ne produit de plus belles œuvres. C'est pendant ces longues heures traînantes et lourdes du soir qu'il achève ses inimitables Encycliques. Et quand il est las, il compose des vers, et comme Goethe, il trouve dans ce travail le soulagement.

Si Léon XIII ne quitte pas Rome, il émigre cependant à son tour. Pendant l'été, il abandonne son petit appartement qui, formant le coin blanc de son second étage, domine sa chère ville de Rome, pour s'installer dans le *Casino* de Pie IV, au sommet sud-est des jardins du Vatican. Cette villégiature a été l'objet d'ardentes discussions. Tel médecin la déconseillait, à cause des fièvres ; tel autre voulait imposer un déplacement complet. Souriant devant ces nobles ardeurs, Léon XIII a tranché le nœud en restant chez lui la nuit et demeurant le jour dans son vilino, reconstitué à cet usage.

Après sa messe et ses prières, il part le matin à huit heures ; ses serviteurs le portent sur la petite *sedia gestatoria* blanche, à travers les longs corridors silencieux du Vatican, et, arrivés au jardin, le livrent à son carrosse. De huit heures jusqu'à sept heures du soir, il travaille dans le casino ou se promène dans la voiture et à pied. Son docteur, M. Lapponi, est très sévère et fort méticuleux, mais Léon XIII s'amuse de ses terreurs et suit

le mouvement
polla descend
Léon XIII le v
car il aime le c
généralement
jusqu'à midi,
et les prélats qu
nouvelles sont
toutes les affair
nationales sont

De dix heures
Tous n'aiment
intimidés, ceux
un jour : « Qua
d'été, toutes me
dre les formes le
audiences. Les
gers sont partis.
moments les plu
dans les travail
de longues et in
Ces heures d'ab
Saint-Père, bien
ces idées trop lib
tées.

A deux heures
morceau de vian
cause avec le jar
chasse aux oiseau
sait le revenu d
faut garder, ceux

Son économie
qui lui permet ses
saurise pour don
peut-être la plus f
pas moderne. Co
en fait un instrum

Rentré chez lu
chapelet avec Mgr
Pérouse. Après n

le mouvement de son cœur. A neuf heures, le cardinal Rampolla descend au jardin avec son volumineux dossier. Quand Léon XIII le voit entrer, il lui sourit comme à un enfant aimé, car il aime le cardinal Rampolla. Cette audience d'affaires dure généralement une heure et demie. Parfois, elle se prolonge jusqu'à midi, et, ces jours-là, les ambassadeurs, les cardinaux et les prélats qui font antichambre, se demandent quelles graves nouvelles sont parvenues au Saint-Père. Dans cette audience, toutes les affaires personnelles, religieuses, politiques et internationales sont traitées.

De dix heures et demie à une heure et demie, le Pape reçoit. Tous n'aiment pas ces audiences en plein air. Ceux-ci sont intimidés, ceux-là se trouvent tout bêtes. Un cardinal me disait un jour : « Quand je suis dans cette enceinte ronde du Casino d'été, toutes mes idées se mettent à danser dans ma tête et à prendre les formes les plus singulières. » Souvent le pape suspend ses audiences. Les affaires des Congrégations chôment. Les étrangers sont partis. Les romains sont en villégiature. Ce sont les moments les plus doux, les plus chers au pape. Il se plaît alors dans les travaux délicats ou s'abandonne avec des confidents à de longues et intimes causeries sur les personnes et les choses. Ces heures d'abandon ont fait naître les meilleurs projets du Saint-Père, bien que, revenu au Vatican, il renonce souvent à ces idées trop librement discutées et trop généreusement acceptées.

A deux heures il déjeune : un petit verre de Bordeaux, un morceau de viande et *una verdura*. Plus tard, il se promène, cause avec le jardinier, compte ses oranges et ses fruits, fait la chasse aux oiseaux. Il surveille l'administration des jardins. Il sait le revenu de chaque pièce, le nombre de fruits, ceux qu'il faut garder, ceux qu'il faut vendre.

Son économie dans les petites choses est incroyable. C'est ce qui lui permet ses largesses pour les grandes œuvres. Il thésaurise pour donner. C'est la plus gênante des générosités, et peut-être la plus fructueuse. Sous ce rapport Léon XIII n'est pas moderne. Comme Sixte-Quint, il sait le prix de l'argent et en fait un instrument de règne.

Rentré chez lui, Léon XIII prie. Il récite tous les soirs le chapelet avec Mgr Marzolini, son chapelain, qu'il a amené de Pérouse. Après neuf heures, il congédie tout le monde et se

livre à ses travaux favoris. Régulièrement ce labeur dure jusqu'à deux heures du matin. Il arrive qu'il se prolonge jusqu'à l'aube. Ce qui est merveilleux en ce Pontife, c'est sa bonne humeur et sa souplesse au milieu des affaires, sous ce faix des occupations, avec ces chaleurs qui épuisent même les jeunes. Chose plus curieuse encore ! en été Léon XIII ne souffre pas, n'a jamais d'indispositions, tandis qu'au mois de février il a sa petite crise, et qu'en hiver il s'enrhume de temps à autre. La chaleur, paraît-il, n'a pas de prise sur cette ombre de corps, sur ce simulacre d'organes. Il garde, même aux jours les plus chauds, sa grande peau de chat qui le recouvre. Il aime les vêtements copieux et chauds. Quand le docteur Kneipp, dans un excès de zèle, voulut lui appliquer sa cure, le brave Bavarois fut épouventé du peu que représentait ce corps dépouillé de tous ses voiles. Il a exprimé devant moi son naïf émerveillement.

Voici l'été ; nous pouvons regarder l'année avec confiance. Il sortira de cette solitude des jardins pontificaux de nouveaux chefs-d'œuvre et de vastes idées.

Que Dieu nous conserve Léon XIII !

La Vie chrétienne.

Prières des Quarante-Heures

DIMANCHE	10	SEPTEMBRE	— St-Jacques l'Achigan.
MARDI	12	"	— St-Blaise.
JEUDI	14	"	— Ste-Marie Salomé.
SAMEDI	16	"	— Ste-Anne à Montréal.

Fetes de la semaine

DIMANCHE	10	SEPTEMBRE	— 16 P. S. N. de M., d. m. (s. de N.)
LUNDI	11	"	— De l'Octave, semid.
MARDI	12	"	— De l'Octave, semid.
MERCREDI	13	"	— De l'Octave, semid.
JEUDI	14	"	— Ex. de la Ste. Croix, d. m.
VENDREDI	15	"	— Octave de la Nativité, d.
SAMEDI	16	"	— SS. Corn., Cyp. PP. MM., s.